

COMMUNIQUE



Contact Presse :

Virginie DEBUISSON

Agence Valeur D'image

06.10.80.06.52

v.debuisson@valeurimage.com

Grenoble, le 7 Décembre 2009

Lancement réussi du premier portail de mise en relation des entreprises avec les structures du travail protégé et adapté en Rhône-Alpes.

Initié par l'association OPTICAT, réseau du travail protégé, et soutenu par l'AGEFIPH Rhône-Alpes, REAGIRH est un portail web dédié aux entreprises qui sont en demande de solutions face à leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés. REAGIRH est une passerelle interactive entre les entreprises et les établissements du travail protégé et adapté, qui accueillent 10 000 travailleurs handicapés sur la région.

En Rhône-Alpes, près de 3000 entreprises de plus de 20 salariés sont concernées par ce dispositif. En effet, pour beaucoup de dirigeants, l'emploi de personnes handicapées ou la sous-traitance à des établissements de travail protégé et adapté soulève beaucoup de questions. Certains décideurs hésitent alors à franchir le pas. A qui s'adresser ? Pour quelles missions, quels métiers ? Que faire si nous ne pouvons pas embaucher ?

REAGIRH est l'une des réponses à cette obligation d'emploi de personnes handicapées, dans un esprit de proximité, d'interactivité et de solidarité, en proposant :

- Un état de l'implantation géographique des 180 établissements de la région
- Une liste de plus de 50 activités de sous traitance et de prestations de services
- Une ligne téléphonique dédiée pour apporter des réponses concrètes aux décideurs qui souhaitent mettre en œuvre un projet au sein de leur entreprise.

REAGIRH a pour vocation de poser clairement la question de l'emploi des personnes handicapées, et de s'inscrire comme un outil incontournable en faveur de cet enjeu solidaire. Comme le souligne Hervé SENEBIER, Président d'OPTICAT : « Nous avons besoin de tous pour que REAGIRH perdure et que nous dépassions cette crise. Nous avons, dans nos établissements, des personnes handicapées qui souhaitent avant toute chose développer leur projet professionnel. De l'autre, nous avons des entreprises en recherche de solutions. REAGIRH est un pont solide entre ces deux mondes, et nous avons à cœur qu'il réponde aux attentes de tous. Depuis mi-Novembre, notre campagne de sensibilisation des entreprises nous a déjà permis d'identifier 172 projets. Ils sont actuellement en cours de traitement par les établissements concernés. C'est extrêmement encourageant pour l'avenir ! »

Etaient entre autres présents à ce lancement, Messieurs André MILLAT CARUS, délégué régional de l'AGEFIPH, José ARIAS, vice président du Conseil général de l'Isère, Gilles DUMOLARD, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, Marc PARISSET, directeur de la DDTEFP de l'Isère, et Robert SOREL, Président de la CGPME.

En savoir plus : www.reagirh.fr

Contact Presse :

Virginie DEBUISSON

Agence Valeur D'image

06.10.80.06.52

v.debuisson@valeurimage.com

L'Association OPTICAT, réseau du travail protégé présidé par Hervé SENEBIER, est initiateur du dispositif REAGIRH. L'Agefiph Rhône-Alpes a choisi Opticat comme acteur économique capable de rapprocher le monde de l'entreprise de l'attente des personnes en situation de handicap ayant un projet professionnel. Activités : Insertion professionnelle, Formation, Communication, Promotion, Edition. CONTACT : Laurence BORDES – Secrétaire Générale Administrative – 8, Rue du Château – 38320 EYBENS – Téléphone : 04.76.25.94.25 – opticat@wanadoo.fr

Initiateur du projet

OPTICAT
Travail protégé

Partenaire



Opérateur de projet



Avec le soutien de

